



MAIRIE DE
GOMMECOURT

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES YVELINES (78)
ARRONDISSEMENT DE MANTES-LA-JOLIE - CANTON DE BONNIERES

MAIRIE DE GOMMECOURT
78270

12 bis, rue des écoles

☐ 01.30.93.06.91

☎ 01.30.42.23.56

Conseil Municipal du lundi 9 juillet 2018

Présents : Monsieur le Maire Jacques Guérin

Les Conseillers municipaux : Mme Roselyne Bocquiaux (1^{ère} adjointe), Mme Christelle Rundstadler (2^{ème} adjointe), M. Mouloud Abdedou (3^{ème} adjoint), Mme Karine Macerelle, MM. Patrick Hérouin, Gérard Solaro, Fabrice Guénand

Absents excusés :

Mme Jacqueline Lemercier qui donne pouvoirs à Mme Roselyne Bocquiaux, Mme Stella Hébert-Le Bronec qui donne pouvoirs à Mme Christelle Rundstadler, Mme Ajéra Aoun qui donne pouvoirs à M. Patrick Hérouin et M. Arnaud Thomas qui donne pouvoirs à M. Fabrice Guénand

La secrétaire de séance est Mme Christelle Rundstadler

Lecture et approbation du PV du précédent conseil

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'il y a des remarques concernant le compte-rendu du précédent conseil et en l'absence de commentaire, son approbation est votée à l'unanimité.

- 1) Règlements intérieurs garderie et cantine
- 2) Modification du temps de travail des employées de cantine
- 3) Décision modificative n°2 et n°3
- 4) Délibérations diverses
 - Plan de formation des employés communaux
- 4) Avancement des commissions
- 5) Questions diverses

1. Règlements intérieurs garderie et cantine

Monsieur le Maire dit que les règlements sont inchangés, il propose de maintenir les tarifs de l'année passée.

Le conseil municipal, à l'unanimité dont quatre pouvoirs,

Approuve le règlement intérieur de la cantine et décide de maintenir le tarif de 4€ par repas

Approuve le règlement intérieur du centre périscolaire et décide de maintenir les tarifs suivants :

TARIF	A	B	C	D
-------	---	---	---	---

Matin 1° enfant	1	1.25	1.50	1.75
Matin 2° enfant (et plus)	0.75	1	1.25	1.50
Après-midi 1° enfant	2	2.5	3	3.5
Après-midi 2° enfant (et plus)	1.5	2	2.5	3

2. Modification du temps de travail des employées de cantine

Monsieur le Maire dit que les employées de cantine qui remplacent actuellement Mme Christine Isard sont actuellement rémunérées en heures complémentaires pour le temps de travail de remplacement. Afin de régulariser la situation, il convient de modifier leur temps de travail. Renseignements pris, il s'avère que cela ne peut se faire qu'après l'avis du Comité technique paritaire du CIG, étant donné que la modification porte sur plus de 10% du temps de travail. Il propose donc de reporter le vote après avis du CTP.

3. Décisions modificatives n°2 et n°3

M. le Maire dit qu'afin de régler les travaux de clôture et parking du cimetière, il faut prendre la décision modificative suivante :

- Cpte dépenses 21318: - 9 875€
- Cpte dépenses 2135 : + 9 875€

pour financer les travaux d'isolation de la classe maternelle et les toilettes de la bibliothèque il faut également prendre la décision modificative suivante :

- Cpte dépenses 2188 : - 2 717€
- Cpte dépenses 2135 : + 4 712€
- Compte recettes 1321 : + 1 995€

Les conseillers municipaux à l'unanimité dont 4 pouvoirs, approuvent ces décisions modificatives.

4. Délibérations diverses

Plan de formation des employés communaux

Monsieur le Maire dit que le conseil municipal doit approuver le plan de formation du personnel pour l'année 2018.

Vu l'avis du Comité technique du CIG,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le plan de formation du personnel pour l'année 2018.

5. Questions diverses

Travaux bibliothèque

M. le Maire dit que la CCPIF a proposé de mettre en place un fonds de concours à hauteur maxi de 7 500€ pour le bénéfice de toutes les communes CCPIF éligible 1 fois par mandature.

Et propose au Conseil de présenter un dossier pour le mois de septembre, ces fonds s'ils sont acceptés seront utilisés pour financer les travaux de la bibliothèque. L'entreprise TNT ne pouvant effectuer les travaux de parking, il a été demandé à l'entreprise ALIO TP de faire un devis.

M. Guénand demande quand les travaux de rénovation seront terminés, M. le Maire dit que cela sera terminé rapidement.

Travaux cimetièrè

M. le Maire dit que suite aux problèmes récurrents de bruits et d'incivilités que rencontrent les riverains de l'espace devant le cimetière, comme il en avait été décidé, des travaux de clôture de cet espace ont commencé. Ils devraient être terminés fin juillet pour un budget de 10 000€.

Visite au sénat

M. le Maire dit que le Sénateur, M. Martin Lévrier est venu rencontrer les conseillers municipaux de Gommecourt vendredi dernier. Lors de cette visite, il avait été demandé au sénateur la possibilité de visiter le Sénat. Cela est possible et cette visite est ouverte aux conjoints et aux enfants.

Salle d'activités communale Les conseillers municipaux disent que ce serait bien d'organiser une collecte de déchets verts toutes les deux semaines Monsieur Hérouin dit que le chauffe-eau de la salle fuit et qu'il faudrait le changer. Monsieur le Maire dit qu'il suffit de changer le groupe de sécurité. M. Hérouin dit qu'il pense que ce ne sera pas suffisant.

Chauffage mairie

M. Hérouin dit que la chaudière de la mairie est installée, qu'il ne reste plus que le branchement de gaz à réaliser.

Chauffage école

Il dit qu'en plus de l'entretien de la chaudière de l'école, il faudrait prévoir le nettoyage des radiateurs et la révision des thermostats. Il propose de demander un devis. Les conseillers municipaux en sont d'accord.

Circulation rue de la Petite Vignette

M. Solaro dit que les travaux de voirie qui ont lieu à Giverny actuellement accroissent la circulation rue de la Petite Vignette. Il dit que les GPS font passer les gens par cette rue car cela doit être le trajet le plus court. Il propose d'installer un panneau « toutes directions » en bas de la rue au niveau du bac à fleurs.

Circulation RD 200

Monsieur Abdedou dit qu'il faudrait étudier la mise en place d'une zone 30 sur la RD 200 comme cela avait été évoqué lors d'un précédent conseil, il faudrait également changer les panneaux stop de place. Il est décidé que la commission sécurité routière se réunira pendant l'été et qu'une réunion publique avec les riverains sera organisée en septembre avant une prise de décision.

Comission BMO

M Solaro est intégré à la commission BMO.

Camion communal

M. le Maire dit que le moteur du camion communal est cassé, que le camion est de l'année 2003, qu'il a 180 000 kms et que cela ne vaut pas le coup de le faire réparer.

Il propose de faire l'acquisition d'un nouveau camion. Il dit qu'il a été chez Renault et Iveco et qu'il faut compter 30 à 35 000€ pour un camion benne neuf et 43 000€ avec un système empliroll.

Il dit qu'il a rendez-vous avec un commercial mercredi pour avoir des renseignements plus précis et qu'il a demandé également une proposition pour un contrat de location longue durée. Il dit qu'il faudra faire un crédit si l'on choisit d'acquérir le camion. Il dit que la question est de savoir si l'achat porte sur un véhicule d'occasion ou un véhicule neuf. Les conseillers municipaux disent qu'il faut que ce soit un véhicule neuf en achat ou en location.

Il dit également qu'il faudrait un véhicule type petit utilitaire en attendant, car les employés communaux ne peuvent pas toujours se déplacer avec le tracteur. Mme Bocquiaux dit que ce serait bien de faire l'acquisition d'un petit utilitaire en plus pour éviter d'utiliser le camion tout le temps. Il est décidé que M. le Maire se renseignera auprès du vendeur du camion pour acheter également un petit utilitaire et bénéficier d'une remise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil est levée à 20h30

Délibération n°1 : Règlements intérieurs garderie et cantine

Délibération n° 2 : Décisions modificatives n°2 et 3

Délibération n° 3 : Plan de formation des employés communaux

Mouloud Abdedou

Gérard Solaro

Karine Macerelle

Jacques Guérin

Roselyne Bocquiaux

Patrick Hérouin

Fabrice Guénand

Christelle Rundstadler

